

LE FAX



FORUM EUROCITIES À LILLE MÉTROPOLE : INDUSTRIES CRÉATIVES ET RÉGÉNÉRATION URBAINE

Lille Métropole a accueilli les 16 et 17 juin le Forum du développement économique du réseau Eurocities. Temps fort de cette réunion, la conférence organisée à Tourcoing, au Fresnoy, sur le rôle des industries créatives et culturelles dans la régénération urbaine.

Les participants, dont les 80 membres du Forum provenant de villes de toute l'Europe, ont été accueillis par Michel François Delannoy, maire de Tourcoing et premier vice-président de Lille Métropole et par Tomasz Kayser, adjoint au maire de Poznan, président du Forum. Tous deux ont souligné l'importance qu'ont acquise les activités à fort contenu culturel dans le développement urbain et économique des villes d'Europe, en particulier celles de tradition industrielle.

Les intervenants suivants ont corroboré ces propos en les illustrant d'exemples divers. Tom Fleming, consultant britannique, a introduit les débats par une présentation intitulée «Les industries créatives et la régénération urbaine: lieux anciens, nouveaux usages?». La discussion qui a suivi entre la salle et un panel de spécialistes européens et d'acteurs locaux, a porté sur la façon dont les industries créatives peuvent être moteurs de régénération urbaine. De nombreuses questions ont été soulevées: comment susciter, pour les collectivités locales, un tel développement au sein de quartiers défavorisés? Quel rôle, notamment financier, l'Europe peut-elle jouer dans ce domaine? Comment éviter trop de décalage entre les activités créées, ceux qui les pratiquent et des habitants parfois proches

de l'exclusion sociale et culturelle? Comment maintenir le lien et l'équilibre entre ce type d'activités et la dimension culturelle de l'action publique? Quelle place pour l'art et les artistes? Dans quelle mesure les industries créatives favorisent-elles l'émergence d'un «climat de créativité» entraînant d'autres secteurs de l'économie? Comment concilier innovation, développement économique et respect du patrimoine bâti et immatériel des quartiers concernés?

Les échanges et les pistes de réponses avancées ont montré l'intérêt des participants pour ces thèmes, communs à de nombreux projets.

Les débats se sont poursuivis au-delà de la conférence lors de trois visites thématiques pour découvrir les principales réalisations métropolitaines dans ce domaine: Design avec Lille Design et les projets menés avec le CHR, Image avec la Plaine Image et Mode avec Faubourg des modes. La journée s'est achevée à Roubaix au musée La Piscine, lieu emblématique du lien entre culture et régénération urbaine, comme l'a souligné Olivier Henno, premier vice-président de Lille Métropole.

Thierry Baert

Conseil de développement :

Didier Paris réélu

→ Réunis en séance plénière le 16 juin, les membres du Conseil de développement ont reconduit à la présidence du Conseil Didier Paris, 56 ans, professeur en aménagement et urbanisme, dont la candidature a été proposée par la Présidente de LMCU, pour un nouveau mandat de trois ans.

Grand prix de l'urbanisme 2011

→ Le Grand prix de l'urbanisme 2011 a été décerné à Michel Desvigne, paysagiste. Auteur de nombreux projets, Michel Desvigne a notamment participé à la consultation sur le Grand Paris dans l'équipe de Jean Nouvel et travaille actuellement au projet Euralens, aux abords du Louvre Lens.

Un Grand prix spécial a été décerné à Joan Busquets, architecte urbaniste catalan qui a dirigé l'urbanisme de Barcelone durant les années 90, période de transformation spectaculaire de la ville.

Positionnement européen de la métropole lilloise

→ C'est le sujet d'une étude commandée par l'Agence au laboratoire IGEAT de l'Université Libre de Bruxelles dirigé par le Professeur Vandermotten. Cette étude compare la métropole à une quinzaine d'agglomérations d'Europe sur la base d'un ensemble de grands indicateurs, démographiques, sociaux et économiques.

Disponible sur le site de l'Agence

Guide d'architecture de la métropole lilloise

→ La deuxième édition du guide d'architecture de la métropole, réalisée sous la direction de l'Agence, a connu un succès remarquable: parue en septembre 2009, elle était déjà épuisée à la fin de 2010. Les éditions Le Passage viennent de procéder à une réimpression de 2500 exemplaires; l'ouvrage est donc à nouveau disponible en librairie.

Pôle ubiquitaire

→ Le 15 juin dernier a été lancé officiellement le pôle ubiquitaire. Ce 12^e pôle d'excellence régional, animé par Euratechnologies et porté notamment par la Région et LMCU, a vocation à encourager l'innovation dans le domaine du numérique ubiquitaire. Cette expression recouvre toutes les activités liées aux technologies de l'information et à leur application dans tous les domaines (santé, éducation, mobilité, e-commerce...).

FRANCIS CALCOEN

Vice-président du Conseil de développement de Lille Métropole,
Président de l'URIOPSS¹, membre du CESER²

La participation aux travaux du Conseil de développement depuis sa création, mais aussi les responsabilités associatives et la participation au CESER ont forgé ou renforcé quelques convictions : intérêt et exigences de la participation de la société civile, complémentarité entre les ambitions pour notre métropole et une cohésion sociale renforcée, urgence d'une cohérence et d'une solidarité avec nos voisins.

L'apport d'un Conseil de développement est dans le croisement des analyses et attentes venant de milieux très divers, sans la prégnance des positionnements et décisions politiques. Tous, responsables économiques, syndicalistes, associatifs, universitaires, citoyens engagés, acceptent d'entrer dans le débat pour faire émerger des questionnements, des convergences, décentrant parfois l'objet même du débat, avec l'exigence de dépasser ses propres engagements et positionnements. D'où une nécessaire indépendance dans le choix des questions et dans la façon de les envisager, et cela dans le respect de la décision des responsables politiques. Nous partageons les préoccupations des élus, mais ne nous situons pas dans le même registre, et nos débats ne se confondent pas avec l'éventuel dialogue direct de chacun d'entre nous avec eux.

La préoccupation commune est celle du devenir du territoire et des habitants-citoyens. Ce devenir passe par une forte ambition pour notre métropole et la recherche d'excellence : accroissement de l'attractivité, développement d'activités économiques de pointe, renforcement des universités et des pôles de recherche... Mais la réalisation de cette ambition doit innover l'ensemble du territoire métropolitain et permettre à ses habitants d'en recevoir les fruits. Or on connaît les disparités qui existent, qui se sont parfois accrues et qu'il est indispensable de combattre.

Cette ambition de développement et de cohésion prend toute sa dimension dans l'ouverture aux voisins. Une métropole européenne dépasse le cadre de la Communauté urbaine. La vie des habitants et des entreprises, les coopérations, les organisations associatives, les projets, font fi des frontières administratives. Les élus partagent cette conviction, et les avancées sont là avec la construction de l'Euro-métropole et de l'Aire métropolitaine. Mais les exigences et les complexités des cadres de décision et de compétence ralentissent parfois les avancées. C'est donc de la responsabilité de la société civile d'anticiper dans son travail avec les territoires voisins et d'être en quelque sorte un aiguillon. A tous et chacun de transformer toujours davantage ces convictions en réalité.

1- Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux

2- Conseil économique, social et environnemental régional



DIAGNOSTIC DE L'HABITAT POUR UN NOUVEAU PLH

Le premier Programme Local de l'Habitat de Lille Métropole, adopté en 2005, et complété par la délibération cadre de 2008, arrive à échéance fin 2011. En juin 2010, le Conseil de communauté a décidé d'engager l'élaboration d'un nouveau PLH, pour une approbation mi-2012, après délibération des communes et avis de l'État et du Comité régional de l'habitat. Ce PLH définira, pour une durée de six ans, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux besoins en logements et en hébergement et assurer un développement équilibré et durable des territoires.

Le PLH comprendra un diagnostic, un document d'orientation et un programme d'actions détaillé par commune ou secteur géographique, conformément aux dispositions de la loi de *Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion* de mars 2009. Plus opérationnel que le précédent, le futur PLH indiquera les objectifs quantifiés et la localisation de l'offre en logement mais aussi l'échéancier prévisionnel de réalisation de logements et les moyens fonciers mis en œuvre.

Lille Métropole Communauté urbaine a sollicité l'Agence pour élaborer le diagnostic, notamment pour analyser la situation existante, les évolutions en cours sur le fonctionnement du marché local du logement, et l'adéquation entre l'offre et la demande.

Le diagnostic, décliné à l'échelle des huit territoires et complété d'un bilan des politiques locales de l'habitat, a été présenté lors de réunions d'échanges avec les territoires et les communes au second trimestre 2011. Plusieurs enseignements peuvent en être tirés.

■ Les besoins en logement sont importants dans l'agglomération. Compte tenu des évolutions démographiques (notamment la poursuite de la baisse de la taille des ménages), des besoins de renouvellement

du parc existant et du faible niveau récent de la construction, 6 000 logements par an sont à construire pour satisfaire les besoins, dans une perspective de regain de l'attractivité de Lille Métropole.

■ Les logements, majoritairement individuels, sont caractérisés par leur ancienneté : 39% d'entre eux datent d'avant 1948. Ce patrimoine en partie fragilisé, ainsi que les situations d'inconfort corrélées à une occupation modeste (12% de logements privés potentiellement indignes), appellent à conforter les politiques d'amélioration durable de l'habitat, privé et social, et la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.

■ Au cours de la décennie passée, les évolutions des prix (+90%) et des loyers (+60% pour le secteur privé), déconnectées de l'évolution des revenus (+20%), ont amplifié les disparités de peuplement, dans une agglomération où 20% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté. L'accès au logement devient de plus en plus difficile et s'accompagne de mécanismes ségrégatifs ; début 2010, 44 200 ménages attendent l'attribution d'un logement HLM.

■ La population de Lille Métropole se caractérise par sa jeunesse, mais aussi par un vieillissement, encore modéré (13% de 65 ans et plus) mais qu'il convient d'anticiper en adaptant le parc de logements à la perte d'autonomie.

Cette diversité des besoins et des populations (personnes âgées, ménages défavorisés, étudiants, jeunes actifs modestes...) appelle des réponses diversifiées, adaptées aux ressources des ménages et à la diversité des territoires, que le futur PLH apportera.

LMCU et l'Agence publieront le diagnostic dans le courant du second semestre 2011.

Sophie Merck

L'Agence de développement
et d'urbanisme de
Lille Métropole

299, Boulevard de Leids
59777 EURALILLE
T. : (33) 03 20 63 33 50
F. : (33) 03 20 63 73 99

agence@adu-lille-metropole.org
www.adu-lille-metropole.org

LE FAX

Directeur de publication : **Nathan Starkman**

Coordination, contact et documentation :

A. Delevallée, G. Desbetes - 03 20 63 33 59

Rédaction : **Agence**

Maquette : **Jean-François Breitenbach**

Impression : **L'Artésienne**

ISSN : 1633-6658